Prefecture

017-211702410-20250220 50220-DE

Reçu le 20/02/2025

Er

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE IMMEUBLE 10 PLACE DE LA MAIRIE **DELIBERATION N° 2025/20**

Séance du 19 février 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 19 février, le Conseil Municipal de la commune de Montguyon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Julien MOUCHEBOEUF

NOMBRES DE MEMBRES				
n exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés		
19	15	16		
		Pour:	16	ŀ

Pour : Contre :

Abstentions: 0

0

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Lionel NORMANDIN, Claude NEREAU, Claire LEGER, Christophe METREAU, Didier MOUCHEBOEUF, Carine MOULY, Sophie BRODUT, Gaëtan BUREAU, Raymond NUVET, Marc LIONARD et Simone ARAMET

Procuration(s):

Etai(en)t absent(s) Nathalie CHATEFAU

Date de la convocation	
04 février 2025	

Etai(en)t excusé(s)

Annie CHARRASSIER (donne pouvoir à Ghislaine GUILLEMAIN), Marie BERNARD et Charlotte DENIS-CUVILLIER

Date d'affichage	
20 février 2025	

Acte rendu exécutoire après dépôt (Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance : Ghislaine GUILLEMAIN

en Préfecture le

20 février 2025

et publication du

20 février 2025

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF. Le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, le 15 février 2024

Considérant

qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant

sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant

que le compte administratif fait apparaître

- un excédent de fonctionnement de :

743.19

- un excédent reporté de :

148 680,79

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

149 423,98

un excédent d'investissement de :

16 884,34

- un déficit des restes à réaliser de : Soit un excédent de financement de :

16 884.34

0,00

DÉCIDE

d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT

149 423.98

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)

0,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)

149 423,98

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT

16 884,34

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montguyon, le 19 février 2025

re Julien MOUCHEBOEUF

le(s) secrétaire(s) de séance

IMMEUBLE 10 PLACE E LA MAIRIE – IMMEUBLE 10 PLACE DE LA MAIRIE – AFFECTATION DU RESULTAT – 2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercica 19 Nombre de membres présents : " 15 Nombre de suffrages exprimés : VOTES:

> Pour : 16 Contre : Abstentions :

Date de convocation: 03/02/2025

Présenté par le Maire (1), A Montguyon,, le 19/02/2025

Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante(2), réunie en session 1ère ordinaire A Montguyon,, le 19/02/2025

Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/02/2025, et de la publication le 20/02/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

GUILLEMAIN

BRODUT Sophie

MOUCHEBOEUF

Pon Mu CHARRISSIER

A Montguyon